



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AQUITAINE-LIMOUS
IN-POITOU-CHAREN
TES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2016-038

PUBLIÉ LE 22 JUILLET 2016

Sommaire

Préfecture de la Gironde

R75-2016-07-22-002 - désignant M. MAHKLOUF sous-préfet de BLAYE pour assurer la suppléance de M. SUQUET secrétaire général en matière de gestion du personnel du 16 au 31 août 2016. (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Gironde

R75-2016-07-22-002

désignant M. MAHKLOUF sous-préfet de BLAYE pour assurer la suppléance de M. SUQUET secrétaire général en matière de gestion du personnel du 16 au 31 août 2016.



PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES

ARRETE DU 22 JUL. 2016

**Désignant M. Marc MAKHLOUF, sous-préfet de
l'arrondissement de Blaye pour assurer la suppléance de
M.Thierry SUQUET secrétaire général de la Préfecture de la
Gironde**

Le Préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements et notamment l'article 38 ;

VU le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'intérieur ;

VU les arrêtés ministériels du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs et de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur ;

VU le décret du 27 août 2015 nommant M. Marc MAKHLOUF, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye ;

VU le décret du 25 novembre 2015 nommant M. Thierry SUQUET, secrétaire général de la préfecture de la Gironde ;

VU le décret 17 décembre 2015 nommant M. Pierre DARTOUT, préfet de la région Aquitaine, Limousin-Poitou-Charentes, Préfet de la Gironde, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2016 donnant délégation de signature à M. Thierry SUQUET secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

SUR PROPOSITION de M. le préfet de la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes,

ARRETE

Article 1^{er} : La suppléance de M. Thierry SUQUET, secrétaire général de la préfecture de la Gironde, sera exercée du 16 août 2016 au 31 août 2016 inclus par M. Marc MAKHLOUF, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye en matière de gestion des personnels administratifs relevant du ministère de l'Intérieur dans la région Aquitaine, Limousin-Poitou-Charentes et notamment pour le recrutement et la gestion des fonctionnaires titulaires, stagiaires, élèves fonctionnaires des catégories A, B et C et des agents non titulaires.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. Marc MAKHLOUF, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye chargé de la suppléance du secrétaire général de la préfecture de la Gironde, à l'effet de signer tous documents et décisions concernant la gestion des personnels administratifs relevant du ministère de l'Intérieur dans la région Aquitaine, Limousin-Poitou-Charentes et notamment pour le recrutement et la gestion des fonctionnaires titulaires, stagiaires, élèves fonctionnaires des catégories A, B et C et des agents non titulaires.

Article 3 : MM. le secrétaire général de la préfecture de la Gironde et le sous-préfet de Blaye chargé de la suppléance du secrétaire général, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Aquitaine, Limousin-Poitou-Charentes et au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Gironde.

Fait à Bordeaux, le **22 JUL. 2016**

LE PREFET,


Pierre DARTOUT